

## Pathologies du bois liées aux insectes à larves xylophages :

### FCBA et les professionnels certifiés CTB A+ développent et formalisent une technique innovante de traitement fondée sur la chaleur



*FCBA, en collaboration avec les professionnels certifiés CTB A+ et des laboratoires de recherche en biologie, a développé et formalisé une technique innovante de traitement préventif et curatif des bois contre les insectes à larves xylophages.*

*Fondée sur l'utilisation de la chaleur, cette méthodologie, décrite dans le nouveau référentiel de prescriptions techniques CTB A+, vise à élargir les approches possibles pour lutter efficacement contre ces infestations et permettre aux professionnels qui le souhaitent de limiter le recours aux produits biocides.*

Certification de services créée il y a 60 ans par et pour les professionnels, CTB A+, gérée et délivrée par l'Institut technologique FCBA, est une marque moteur pour les marchés de la préservation, du traitement et de l'embellissement du bois. Elle a souvent été à l'origine d'évolutions techniques majeures. Pour exemple, dans les années 2000, FCBA et les professionnels CTB A+ contribuent à développer en France une nouvelle technique de traitement anti-termite par piège, provenant des Etats-Unis. Aujourd'hui, c'est une autre approche innovante qu'ils s'approprient à déployer.

#### Lutter contre les insectes à larve xylophage

Capricornes, hespérophanes, lyctus, petites et grosses vrillettes... : les insectes xylophages sont nombreux et peuvent générer des dégâts considérables dans les constructions bois, les charpentes, les menuiseries... Un traitement efficace est essentiel pour stopper les infestations.



Dans ce contexte, le recours aux produits biocides, particulièrement encadré sur le plan réglementaire, est aujourd'hui l'une des solutions les plus utilisées et largement éprouvées. Afin de permettre aux professionnels qui le souhaitent de disposer d'alternatives tout aussi efficaces, tout en tenant compte des préoccupations sanitaires croissantes, FCBA et les entreprises certifiées CTB A+, ont souhaité affiner et formaliser, dans un nouveau référentiel de prescriptions techniques, une méthodologie importée d'Europe du Nord : le traitement curatif des bois par la chaleur, directement au cœur des zones infestées.

#### Principe & objectifs

Tout l'enjeu des travaux de Recherche & Développement réalisés par FCBA et les entreprises CTB A+ a été de qualifier une technique innovante, utilisée dans les pays d'Europe du Nord et décrite dans la norme allemande DIN 68800, puis de formaliser une méthodologie dédiée et encadrée, déployable sur le marché français.

Différents essais ont ainsi été réalisés en laboratoires, associés à des chantiers expérimentaux, notamment pour déterminer le niveau de température à atteindre et la durée pendant laquelle le maintenir pour détruire les insectes xylophages.

Le mode opératoire ainsi mis en place inclut :

- Un diagnostic préalable, intégrant l'installation de sondes de température dans les pièces de bois où il y a activité et dans les zones les plus défavorables au niveau thermique ;

- La montée en température, au cœur des pièces de bois infestées, jusqu'au niveau légal pour les insectes xylophages, à savoir 55°C, pendant au moins 1H ;
- L'installation d'un système de monitoring pour assurer un suivi et un pilotage optimal des températures.



Alternative pertinente aux produits biocides pour certaines typologies de chantiers, cette technique est par exemple particulièrement efficace sur des bois peints ou vernis que le propriétaire ne souhaite pas décaper.

### Une méthodologie innovante aujourd'hui décrite et encadrée par le nouveau référentiel de prescriptions techniques CTB A+



La technique de traitement curatif des bois contre les insectes à larves xylophages, formalisée par FCBA et les professionnels certifiés, est décrite dans le nouveau référentiel de prescriptions techniques CTB A+, applicable dès mars 2020.

Ce document d'accompagnement opérationnel présente également les modes opératoires dédiés à la réalisation :

- D'un traitement curatif généralisé des bois en œuvre (au moyen de produits biocides) ;
- D'un traitement de rappel et préventif des bois en œuvre.

### De nouveaux développements à venir...

Après cette première phase de R&D, FCBA et les entreprises certifiées CTB A+ poursuivent les travaux. L'objectif sera de s'assurer de l'efficacité technique et de la viabilité économique de la méthodologie qualifiée et formalisée pour les insectes xylophages, cette fois sur la méréule.

Une première campagne d'essais a dans ce contexte déjà été menée en laboratoire, confirmant les données de la norme allemande DIN 68800. D'autres essais sont lancés en laboratoire et semi-terrain, pour des résultats attendus fin 2020.

Une autre technique alternative mérite également d'être approfondie : le traitement des bois infestés via micro-ondes.

### À propos de CTB A+

La certification CTB A+ couvre un large périmètre de prestation de services :

- Préservation : protection des constructions neuves contre les termites à l'interface sol/bâti ;
- Traitement curatif des bois en œuvre et du bâti contre les différentes pathologies ;
- Entretien / Embellissement des bois en extérieur.

Elle représente :

- 120 entreprises titulaires ;
- 20 000 chantiers sous certification réalisés par an ;
- 2 000 chantiers contrôlés par an par FCBA.

Elle s'inscrit dans le secteur Durabilité – Préservation des Bois, lancé par FCBA en 2018 pour simplifier l'univers CTB, écosystème de certifications pour tout l'univers du bois.

Plus d'information sur [www.ctbaplus.fr](http://www.ctbaplus.fr)



### À propos de l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

Créé en 1952, le Centre technique industriel FCBA a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement.

Ses activités se regroupent autour de trois grands axes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultation, assistance technique, essais, formation, information ;
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, innovation, qualité, technologies de pointe ;
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

Plus d'informations sur [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)